

CANDIDATURE POUR EXERCER AUX HALLES CENTRALES

<i>Direction de la Police Municipale et du Domaine Public Unité "Droits de Place" Tél : 02.23.62.15.02 Mail : dpmdp-odp@ville-rennes.fr</i>	<i>Adresse postale : Madame la Maire Direction de la Police Municipale et du Domaine Public Unité des droits de place CS 63126 35031 RENNES CEDEX</i>
--	---

1 / LE DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Années d'expériences dans le métier:

Référence dans le métier :

Situation actuelle :

<input type="checkbox"/> salarié (préciser)	<input type="checkbox"/> entrepreneur (préciser)
<input type="checkbox"/> chômage	<input type="checkbox"/> Autres (préciser)

2/ Avez-vous déjà eu une entreprise ?

Nom :

Domaine d'activité :

Date de création :

OU

en cours de création

N° immatriculation au registre de commerce (si entreprise créée)

Lieux de vente actuels :

3/ Votre candidature aux halles centrales :

Avez-vous et/ou êtes-vous accompagné dans votre projet, votre entreprise ?

Quelle est l'emprise nécessaire pour exercer votre activité (la profondeur des étals aux halles centrales est d'environ 2m) :

Avez-vous besoin de matériel/ locaux spécifique pour exercer votre profession aux halles centrales (vitrines réfrigérées, laboratoire de préparation sur le site des halles, chambre froide, locaux de stockage) ? :

En quoi répondrez-vous à une demande et/ou des besoins non satisfaits du quartier :

Quels seront les produits proposés aux usagers et quels tarifs :

Actions de communication envisagées :

Actions mises en œuvre dans le cadre du développement durable (gestion des déchets, origine des produits, consommation énergétique, etc.) :

Envisagez-vous de créer des emplois ?

4 / Documents à joindre obligatoirement au dossier de candidature

<u>Commerçants, artisans, commerçants-artisans, auto-entrepreneurs</u>	<u>Producteurs, producteurs-revendeurs, producteurs bio</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Copie de la carte d'activité commerciale ou artisanale ambulante	<input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale
<input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés.	<input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'acte de concession (pour les producteurs conchyliculteurs, ostréiculteurs et mytiliculteurs)
<input checked="" type="checkbox"/> Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (CERFA 13984 pour les commerçants concernés)	<input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois.
<input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois (pour les commerçants)	<input checked="" type="checkbox"/> Certificat de contrôle délivré par un organisme agréé.
ou	Ex : certificat ECOCERT (pour les producteurs bio).
<input checked="" type="checkbox"/> Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers de moins de 3 mois (pour les artisans)	<input checked="" type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité, couvrant l'activité sur les marchés.
ou	<input checked="" type="checkbox"/> Copie du récépissé de déclaration d'identification du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche concernant les établissements préparant, traitant, transformant, manipulant ou entreposant des denrées animales ou d'origine animale (CERFA 13984*03 pour les commerçants concernés)
<input checked="" type="checkbox"/> Avis de situation au Répertoire SIRENE de moins de 3 mois (pour les auto-entrepreneurs).	

Afin de compléter votre demande, vous pouvez joindre tout document que vous jugerez utile aux services municipaux pour étudier votre dossier (type de produits utilisés, curriculum vitae, photos, etc...)

L'aménagement d'un étal aux halles centrales nécessite une validation des services techniques municipaux afin de préserver l'harmonie du bâti rennais.

Le commerçant qui verra sa candidature retenue devra fournir annuellement les documents réglementaires justifiant de son activité (kbis ou Sirene de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, cerfa 13984*03 le cas échéant)

Date de la candidature :

Signature :

Protection des données personnelles :

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via le [formulaire de contact](http://metropole.rennes.fr) "e-démarches" du site internet (<http://metropole.rennes.fr>) ou par voie postale à adresser à :

Madame la Maire - A l'attention du Délégué à la protection des données - Hôtel de Ville – Place de la Mairie - CS 63126 - 35031 Rennes Cedex
Plus d'informations sur : <https://www.cnil.fr>